

<http://www.fenvac.org/attentats-de-paris-un-des>



Attentats de Paris : un des complices de Salah Abdeslam transféré en France et mis en examen

- Revue de presse -
Publication date: jeudi 30 juin 2016

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Un nouvel homme sur le banc des accusés lors du futur procès des attentats de Paris ? Hamza Attou, un Belge qui avait exfiltré Salah Abdeslam après les tueries du 13 novembre, a été transféré mercredi en France où il a été mis en examen et écroué.

Hamza Attou, 22 ans, a été remis aux autorités françaises "en exécution du mandat d'arrêt européen" qu'elles avaient délivré fin avril, a indiqué jeudi le parquet fédéral belge.

Il a été mis en examen (inculpé) mercredi pour "*recel de malfaiteur en relation avec une entreprise terroriste*" et écroué, a annoncé de son côté à l'AFP le parquet de Paris.

Avec un de ses amis, Mohamed Amri (27 ans, également inculpé dans ce dossier), Hamza Attou était allé chercher à Paris le soir des attaques Salah Abdeslam, seul membre des commandos encore en vie. Il l'avait ramené à Bruxelles.

Sur le chemin du retour, le trio avait été contrôlé à trois reprises par la police française, mais n'avait pas été interpellé.

Devant les enquêteurs belges, Hamza Attou a expliqué que Salah Abdeslam avait téléphoné le 13 novembre, vers 23H00, pour qu'ils viennent le récupérer "*car il avait eu un accident*", selon une source proche du dossier.

D'après ses déclarations, qui ont varié au fil des auditions, ils ont su que Salah Abdeslam avait participé aux tueries seulement après l'avoir rejoint.

Il nous a dit qu'il était "*le seul survivant de ces attentats*" et ajouté "*ils vont payer pour la mort de mon frère (Brahim, l'un des kamikazes de Paris, ndlr). Je me vengerai*", a rapporté Hattou aux enquêteurs, selon la source proche du dossier.

Abdeslam aurait aussi confié que sa ceinture d'explosifs n'avait pas fonctionné le soir du 13 novembre.

Une fois arrivé à Bruxelles, Attou aurait accompagné Abdeslam sur un marché pour se procurer des vêtements, et chez le coiffeur où il "*s'est fait raser*" et "*réduire les cheveux*", avant de l'amener rejoindre un troisième homme Ali Oulkadi, qui l'a conduit dans une cache de la commune bruxelloise de Schaerbeek.

Transfert d'un troisième suspect

Amri et Attou avaient été arrêtés le 14 novembre à Molenbeek et inculpés en Belgique. Ce dernier s'était opposé à son transfert vers la France, mais la justice belge avait donné début juin son feu vert, à la condition qu'il purge sa peine éventuelle en Belgique.

Hamza Attou est le deuxième suspect à être remis à la justice française dans le cadre de cette enquête.

Un troisième homme soupçonné d'avoir joué un rôle dans la préparation des attentats de Paris sera remis à la France. La justice belge a autorisé jeudi le transfèrement de Mohamed Bakkali, interpellé à Bruxelles le 26 novembre.

Attentats de Paris : un des complices de Salah Abdeslam transféré en France et mis en examen

Ce Belge de 29 ans est soupçonné d'avoir loué une BMW ayant servi à préparer les attentats. Il aurait également loué à Sherbeek une planque où ont été fabriquées des ceintures explosives ayant servi le 13 novembre, ainsi qu'un appartement où ont séjourné les frères kamikazes El Bakraoui avant de se faire exploser à Bruxelles le 22 mars (32 morts).

Interpellé le 18 mars à Molenbeek après une cavale de quatre mois, Salah Abdeslam a quant à lui été transféré en France le 27 avril et mis en examen pour assassinats à caractère terroriste.

Incarcéré à Fleury-Mérogis, près de Paris, il a exercé depuis son droit au silence devant les juges d'instruction français.

A ce jour, trois autres mandats d'arrêt européens, concernant des suspects inculpés en Belgique, ont été délivrés par la France dans le cadre de l'enquête sur les attentats de Paris et du stade de France, qui ont fait 130 morts et des centaines de blessés.

Soupçonné d'avoir joué un rôle de premier plan dans la préparation des tueries, Mohamed Abrini, mis en cause dans les attentats de Bruxelles, sera remis aux autorités françaises mais pas "dans l'immédiat", a indiqué la justice belge.

Les deux autres mandats concernent Mohamed Amri et Ali Oulkadi, suspectés d'avoir joué un rôle dans la préparation des attentats parisiens.

Source : ladepeche.fr

Date : 30/06/2016